

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITE	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	ENGIE PV PARC D'ARTILLERIE T1
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse :	N° 215..... Rue ..Samuel.Morse..LE.TRIADE.....
	Commune ..MONTPELLIER.....
	Code postal ..34000.....
Nature des activités :	Etablissement privé - Energie photovoltaïque
Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Podarcis muralis Lézard des murailles	1 à 10	La remise en état du site ne devrait pas laisser d'habitat attractif mais le caractère commun et peu exigeant de l'espèce ne permet pas objectivement d'exclure le risque de destruction éventuel d'un ou quelques individus en phase chantier.
B2 Lacerta bilineata Lézard à deux raies	1 à 2	Présence très localisée en marge du site (1 individu) bien que l'espèce puisse fuir, on ne peut objectivement pas exclure la destruction potentielle d'un ou plus plusieurs individus.
B3 Timon lepidus Lézard ocellé	1 à 2	Bien que l'espèce ne soit pas connue dans l'emprise et qu'aucun gîte favorable ne doit subsister à l'issue de la remise en état du site, On ne peut pas exclure la présence éventuelle d'un ou plusieurs individus juveniles dispersion.
B4 Epiladea calamita Crapaud calamite	1 à 2	Un gîte identifié sous une pierre de taille réduite abritant 1 individu.
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPÉRATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Création d'une centrale photovoltaïque au sol sur un site dégradé (carrière) sur la commune d'Istres (13).....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION	
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)	
D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *	
Capture définitive	<input type="checkbox"/> Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire	<input checked="" type="checkbox"/> avec relâcher sur place <input checked="" type="checkbox"/> avec relâcher différé <input type="checkbox"/>
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : Dans l'éventualité où une espèce protégée serait présente dans l'emprise en phase travaux (reptiles, amphibiens), elle sera déplacée à proximité du site à proximité de gîte aménagés en amont.	

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

- Capture manuelle Capture au filet
Capture avec époussette Pièges Préciser :
- Autres moyens de capture Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
- Destruction des œufs Préciser :
- Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
- Par pièges létaux Préciser :
- Par capture et euthanasie Préciser :
- Par armes de chasse Préciser :
- Autres moyens de destruction Préciser :
- En phase travaux lors des opération de débroussaillage et terrassement (reptiles et amphibiens)

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :
- En phase travaux lors des opération de débroussaillage et terrassement (reptiles, amphibiens)

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

- Formation initiale en biologie animale Préciser :
- Formation continue en biologie animale Préciser :
- Autre formation Préciser : Accompagnement de l'opération par une équipe d'ingénieurs écologues, Lors du chantier et lors du suivis d'impacts en phase exploitation

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Période de chantier + période d'activité de 30 ans
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Région SUD - Provence Alpes Côte d'Azur
Départements : Bouches-du-Rhône (13)

Cantons : Istres

Communes : Istres

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
- Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
- Mesures d'évitement, de réduction et de compensation, accompagnées de mesures d'accompagnement et de suivi écologiques (voir dossier joint)

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Suivi écologique, accompagnement de chantier, compte-rendus à la DREAL PACA

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Montpellier
le 15/10/2020
Votre signature 